

ONZIÈME ANNÉE, VOLUME XXI, No 11.

Samedi 18 Mars 1893.

La
SEMAINE RELIGIEUSE

DE
MONTREAL

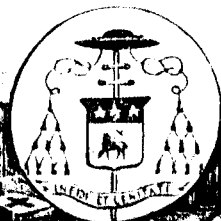
Publiée avec l'approbation de Mgr l'archevêque
de Montréal.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an: \$1.00, payable d'avance. Le No 2c.

ADMINISTRATION

A l'Archevêché de Montréal, Boite 1624, B. P.



ARBOUR & LAPERLE, imprimeurs, 191 et 193, rue St-Urbain.

ATTENTION !

Parmi les remèdes nombreux offerts à ceux qui souffrent des affections de la gorge et de la poitrine, il n'en est point qui mérite d'être recommandé mieux que le **Baume Rhumal**. Les cures radicales et véritablement merveilleuses obtenues par cette préparation ne s'appliquent pas seulement aux rhumes, bronchites et autres affections si multiples de la gorge et des poumons. Combien de personnes atteintes de la grippe, qu'aucun médicament n'avait pu remettre sur pieds, ont dû leur guérison au **Baume Rhumal**.

Le **Baume Rhumal** se recommande au public par un passé glorieux, par ses qualités éminemment curatives et son prix peu élevé.

Quantité de certificats de guérison ont été déjà publiés et d'autres sont journellement reçus ; quelle meilleure preuve peut-on donner de la valeur d'un médicament.

La science n'avait jusqu'alors et n'a rien découvert encore qui puisse rivaliser avec le **Baume Rhumal** dans la guérison des affections de la gorge, des bronches et des poumons.

LE BAUME RHUMAL

Est vendu partout 25 centins la bouteille de 20 doses

• 25 centins le flacon •

• 25 centins les 20 doses •

EN VENTE
DANS TOUTES LES
BONNES
PHARMACIES

INFAILLIBLE!

**LE BAUME
RHUMAL**

GUÉRIT:

Toux
Opiniâtre
•
Grippe
•
Bronchite

Rhumes
Persistants
•
Coqueluche

Maladies de la Gorge •

Affections des Poumons

Dépôt Général:
L. R. BARIDON
PHARMACIEN
1703, RUE STE-CATHERINE
• MONTREAL •

CAFE ET EPICES

MARROTTE, LeBLANC & Cie

Importent leurs CAFES et EPICES directement du pays de production, et en font une spécialité.

Les MESSIEURS du CLERGÉ et les COMMUNAUTES RELIGIEUSES trouveront de grands avantages en s'adressant directement à la maison.

MARROTTE LEBLANC & CIE

573 RUE ST-PAUL - MONTREAL

“ The True Witness ”

AND CATHOLIC CHRONICLE

ORGANE DES IRLANDAIS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

FONDE PAR FEU G. E. CLARKE

D. M. QUINN, propriétaire. | J. K. Foran, rédacteur.

Prix de l'abonnement :

Pour la ville \$1.50. | Pour la campagne et les Etats-Unis \$1.00.

VICTOR THERIAULT

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES

TOUJOURS EN MAINS :

Un grand Assortiment de Corbillards

A vendre à des conditions très faciles.

16½ et 18 Rue St-Urbain, Montréal

Telephone 1399

Spécialité, embaumer.

NOUVELLE PUBLICATION !

“LA QUESTION OUVRIERE”

Explication de l'Encyclique de Léon XIII sur la même question

PAR UN PERE CAPUCIN D'OTTAWA

A vendre chez tous les Libraires

Dépot principal : INSTITUTION des SOURDS-MUETS, Mile-End, P. Q., près Montréal

PRIX :

L'OUVRAGE SEUL, 250 pages 25 Cents
Contenant l'Encyclique en supplément, 330 pages 30 “

AUX MESSIEURS DU CLERGE

VINS DE MESSE

Nous apportons une attention toute particulière à l'importation directe, de Sicile et d'Espagne, de nos vins de messe. Les certificats authentiques que nous tenons et qui sont approuvés par Sa Grâce Monseigneur l'archevêque de Montréal, sont une garantie incontestable de leur pureté. Nous tenons aussi l'huile d'olive pour lampe de sanctuaire ainsi que cierges approuvés.

HUDON HEBERT & CIE

Importateurs de vins et liqueurs en gros. 304, rue St-Paul, MONTREAL.

B. E. McGALE

PHARMACIEN

2123 Rue Notre - Dame 2123
MONTREAL.

Le dimanche :

De 1 heure à 2 heures P. M.

" 5 " à 6 " "

" 8.30 à 9.30 "

VIGNOBLES CANADIENS

Comte d'Essex Ont.

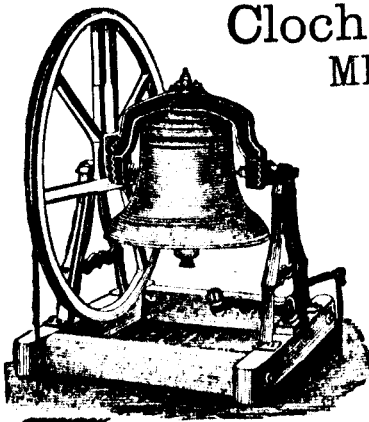
ERNEST GIRARDOT & CIE., Propriétaires.

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec. Vin de Table de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à

ERNEST GIRARDOT & CIE.
SANDWICH, ONT.

NOTE.—Nos vins se conservent parfaitement en barriques.



Cloches Pour Eglises

MEARS & STAINBANK,

Etablis en 1570

FONDERIE de CLOCHES de WHITECHAPEL

(Londres Ang)

MENEELY & CIE

ETABLIS EN 1826. WEST TROY N. Y.

HUGH RUSSEL,

Agent.

TEMPLE BUILDING

185 RUE ST-JACQUES MONTREAL

Prix donnés sur demande pour cloches

déliivrées soit à Montréal, soit à la gare de chemin de fer ou au quai de halage à vapeur le plus près.

LA ROYALE

CIE D'ASSURANCE

Actif \$30.000.000

Wm TATLEY, agent général.

E. HURTUBISE, et A. St-CYR,
agents du département français

Bureau Principal :

COIN de la PLACE D'ARMES et de la Rue NOTRE-DAME.

JOS HUSEREAU

PLOMBIER, FERBLANTIER.

Poseur d'Appareils à Eau Chaude, Couvertures, Etc.

No 42, rue Ste-Marguerite, Montréal.

Wm. McNALLY & CIE

IMPORTATEURS DE

Tuyaux d'Egouts Ecossais, de toutes Dimensions
Plâtre de Paris, Briques à feu, Terre à feu, Tuyaux de cheminée.

50 Rue MCGILL Montréal

PERRAULT ET MESNARD,

ARCHITECTES

17 Cote de la Place d'Armes

Boite 1414 Bureau de Poste

M. PERRAULT

A. MESNARD

Asile ST-BENOIT-JOSEPH

POUR LES

ALIENES ET LES EPILEPTIQUES, ETC. ETC

SOUS LA DIRECTION DES

FRERES DE LA CHARITE

LONGUE-POINTE, près Montréal.

John Taylor & Cie

LANGHBORO, (Angleterre.)

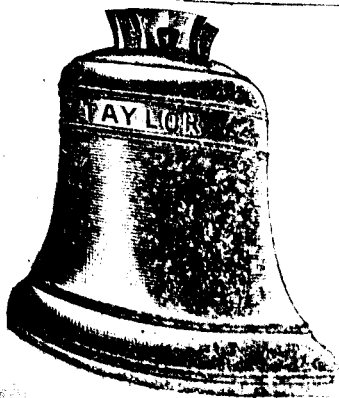
La PLUS GRANDE FONDERIE de CLOCHES EN ANGLETERRE

Représenté par

J. T. SCANLAN

26, Rue ST-SACREMENT, Montréal.

Catalogues et informations donnés sur
demande.



PRIERES DES QUARANTE-HEURES

MARDI	21	MARS	— St-Joseph, Riv. des Prairies.
JEUDI	23	“	— St-Jacques à Montréal.
SAMEDI	25	“	— St-Jean-Bte à Montréal.

FETES DE LA SEMAINE

DIMANCHE	19	MARS	— Dim. de la Passion, sem.
LUNDI	20	“	— S. Joseph, doub. 1 cl.
MARDI	21	“	— S. Benoit, Abbé, d. m.
MERCREDI	22	“	— S. Gabriel, Arch., d. m.
JEUDI	23	“	— S. Thuribe, E. C., doub.
VENREDI	24	“	— N. D. des sept Douleurs, d. m.
SAMEDI	25	“	— Annonc., B. V. M., 2 cl d'ob.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Dimanche 19. — Annonce de la fête de l'Annonciation et du temps de la Passion.

Cathedrale. — Vendredi 24. Salut à 7h.

Samedi Messes aux mêmes heures que le Dimanche, et salut le soir.

Providence. — Samedi 25. Grand'messe pontificale.

Precieux-Sang. — Vendredi 24. Pri fession religieuse.

Les Titulaires des paroisses de St-Cuthbert et de St-Benoit n'ont pas de solennité.

La Semaine Religieuse de Montréal

Rédacteurs : { M. le chanoine P. N. Bruchés.
M. le chanoine A. Archambeault.

Administrateur : M. le chanoine W. C. Martin, Archevêché de Montréal.

ARGENT A PRETER

AUX FABRIQUES

La Société des Artisans Canadiens-Français de la Cité de Montréal offre à prêter aux Fabriques \$25,000.00 en sommes de \$1,000.00 ou plus.

Termes très faciles.

(PAR ORDRE), J. G. W. McGOWN,
Secrétaire.

Boite 1907. Montréal.

VIN DE MESSE

Fabriqué par les RR. PP. Trappistes d'Oka.

Les RR. PP. Trappistes d'Oka ont déposé chez

M. ALBERT GAUTHIER, 1677 rue Notre-Dame,

leur vin de messe M. Gauthier en est le seul dépositaire.

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

11^{ME} ANNÉE. SAMEDI, 18 MARS 1893. VOL. XXI, No. 11

SOMMAIRE :

I Le Dimanche de la Passion. — II Nos maisons catholiques d'éducation à l'Exposition Colombienne. — III Nos maisons catholiques en Afrique. — IV Conditions requises pour gagner les indulgences, (suite). — V Consécration de Mgr Decelles. — VI La prière aux repas. — VII Echos du jubilé épiscopal de Léon XIII. — VIII Boileau et le maigre. — IX Chronique. — Aux prières.

DIMANCHE DE LA PASSION

« Beaucoup de péchés lui sont remis parce qu'elle a beaucoup aimé (S. Luc, VII.)

I. Considérons le triomphe de la grâce dans le cœur d'une pécheresse. Madeleine avait beaucoup aimé, mais elle avait aimé la créature à la place du Créateur ; et en cela elle avait beaucoup péché, puisque l'adoration de la créature est le péché de l'idolâtrie. En arrachant son cœur aux choses vaines pour restituer à son Dieu, elle répara l'amour profane par un amour sacré, et ce fut là sa parfaite pénitence. Le vrai amour, selon l'Écriture, couvre toute la multitude des péchés. Ainsi Madeleine, en se donnant à Jésus-Christ, ne cessa pas d'aimer ; elle changea seulement l'objet de son amour, et au lieu d'un amour, faux et temporaire où l'on ne puise que troubles, déceptions et douleurs, elle se fixa dans l'amour éternel où se trouvent la dignité et la sainteté.

« Mon Dieu ! s'écrie un illustre pénitent, le cœur de l'homme est fait pour vous, et ses agitations sont incessantes jusqu'à ce qu'il ait fixé en vous son centre et son repos. »

II. L'âme chrétienne, qui a moins péché que Madeleine, ne doit

pas se croire moins obligée à la divine miséricorde. Car si le Seigneur a pardonné à celle qui a beaucoup péché, il a préservé celle qui a moins péché. Il a donné le remède à l'une et le préservatif à l'autre. Il a soutenu celle qui était debout et a relevé celle qui était tombée. D'où il faut conclure que les âmes innocentes, aussi bien que les âmes pénitentes, sont également redevables envers le divin Sauveur. Soit qu'elles aient succombé à la tentation, soient qu'elles l'aient surmontée, la reconnaissance, comme la pénitence, impose le devoir d'aimer Jésus avant tout, par-dessus tout.

Jésus-Christ est notre justification ; il est l'amour et la vie. Qui donc aimerions-nous, si nous n'aimons Jésus ?

NOS MAISONS CATHOLIQUES D'EDUCATION

A L'Exposition Colombienne

Dans un mois et demi, les portes de l'Exposition de Chicago seront ouvertes. Cette manifestation des progrès intellectuels, scientifiques et industriels promet d'être vraiment grandiose. Dans cette lutte pacifique et féconde, les nations des Deux-Mondes apporteront leurs chefs-d'œuvres artistiques, leurs machines perfectionnées, leurs inventions les plus remarquables, enfin leurs méthodes d'enseignement sans lesquelles aucune de ces merveilles n'aurait vu le jour.

L'instruction et l'éducation, doivent donc avoir une place d'honneur dans cette exposition. Les Etats-Unis y brilleront, nous n'en avons nul doute, d'un vif éclat. Les Evêques de ce pays, interprètes fidèles des intentions clairement indiquées du Souverain Pontife, ont résolu de prendre une part active à ce concours. Ils ont insisté près des établissements scolaires catholiques pour envoyer à Chicago des échantillons de leurs travaux. Si nos renseignements sont exacts, trois mille écoles au moins doivent être représenté.

La province de Québec, qui s'honore d'avoir possédé dans l'Amérique du Nord les premières écoles catholiques, ne pouvait se dispenser de coopérer à cette démonstration de l'excellence de l'enseignement conforme à l'esprit de l'Eglise. L'épiscopat et le gouvernement canadien l'ont bien compris, et un appel pressant a été adressé à toutes nos institutions,

Elles viennent d'y répondre avec un ensemble et une quasi unanimité qui doivent être signalés. Le mouvement a été général dans toute la province, aussi bien de la part des simples écoles primaires que de nos collèges classiques.

La *Semaine Religieuse* tient à constater l'empressement avec lequel nos maisons d'éducation sont mises en mesure de figurer dignement à l'Exposition Colombienne. Elle applaudit à leur généreuse ardeur. L'élan et l'émulation dont elles ont fait preuve ne peuvent être que profitables à la cause de l'instruction.

C'est avec une légitime fierté que nous donnons la liste encore incomplète des institutions qui se proposent d'exposer à Chicago : les Dames Ursulines de Québec, de Trois-Rivières, de Stanstead, de Roberval ; les Dames de Jésus-Marie de Sillery ; la Congrégation de Notre-Dame de Montréal ; les Sœurs du Bon-Pasteur à Québec et à Montréal ; les Sœurs de Ste-Anne de Lachine ; les Sœurs de Ste-Croix ; les Sœurs de l'Assomption, de Nicolet ; les Sœurs de la Présentation, de St-Hyacinthe ; les Sœurs de la Charité de Québec. Les petits séminaires de Québec, de Montréal, de Chicoutimi, de Sherbrooke, de Ste-Marie de Monnoir, les collèges de Ste-Thérèse, de Nicolet, de Ste-Anne, des Trois-Rivières, de Rimouski, de Lévis, de l'Assomption, de St-Laurent, de Joliette, de Rigaud, de l'Ecole polytechnique de Montréal, les Ecoles Normales de Québec et de Montréal ; les frères des Ecoles Chrétiennes, les frères de Ste-Croix, de l'Instruction Chrétienne, de St-Gabriel, les frères Maristes, les frères du Sacré-Cœur, les Clercs St-Viateur, les frères de St-Vincent de Paul de Québec.

Si, à cette liste déjà longue, et où nous craignons d'avoir omis quelques noms, on ajoute encore les institutions des aveugles de Nazareth, des Sourds-Muets du Mile-End, des Sourdes-Muettes de Montréal, et enfin la très complète exhibition des établissements primaires sous la surveillance des commissaires des écoles catholiques de Montréal, on a assurément l'ensemble le plus complet de l'enseignement dans notre province.

A Paris en 1878, à Londres même en 1886, le nombre des exposants était bien inférieur. Aussi doit-on féliciter vivement nos maisons d'éducation d'avoir, cette année, montré tant d'empressement et de bonne volonté

La presse anglaise et française, à peu d'exception près, a donné de longs et intéressants détails sur les travaux envoyés à l'Exposition et décerné des éloges mérités à cet ensemble imposant. De nombreux visiteurs parmi lesquels les hommes les plus considérables du pays ont voulu, tant à Québec qu'à Montréal et à St-Hyacinthe, se rendre compte des devoirs des élèves de nos institutions. Tous ont exprimé une vive satisfaction, et ont été frappés de la grande somme de travail accumulé dans tous ces cahiers d'études, dans tous ces albums de dessin linéaire dans ces œuvres d'art, dans ces objets de couture, de broderie qui constituent l'envoi destiné à l'Exposition Colombienne. A Montréal, les salles du pensionnat Mont du Saint Louis où étaient exposés les travaux des élèves des frères, celle du Villa-Maria et du Mont Ste-Marie, où les Dames de la Congrégation de Notre-Dame avaient réuni les exhibitions de leurs maisons, ont été visitées par un public toujours renouvelé et vivement intéressé. Quelques privilégiés ont pu admirer les travaux des aveugles, des Sourds-Muets, des Sœurs de Ste-Anne, de Ste-Croix et du Bon Pasteur, des Sourdes-Muettes, qui sont très réussis. Malheureusement, la plus grande partie de nos établissements ont dû envoyer directement à la cathédrale leurs expositions prêtes à être expédiées, ce qui n'a pas permis au public d'en prendre connaissance. Mais dans quelques jours, tout sera disposé, et mis en place dans le vaste palais des Arts libéraux à Chicago.

Cette partie de l'Exposition Colombienne ne sera pas la moins intéressante et la moins examinée. Elle sera l'objet de l'étude des hommes compétents et nous ne doutons pas que le nombre, l'importance et le mérite des travaux présentés par notre province ne soient appréciés. On tiendra compte de notre jeunesse comme peuple, et des efforts que nous avons faits et que nous faisons pour être au niveau des progrès réalisés dans l'éducation.

LES MISSIONS CATHOLIQUES

En Afrique

A peine l'Afrique centrale s'ouvre-t-elle devant les intrépides voyageurs qui s'efforcent de ne laisser aucun point ignoré, que les missionnaires catholiques y apparaissent pour apporter la parole divine aux peuplades sauvages jusqu'alors inconnues de ces

contrées. Les missionnaires devançant parfois les découvreurs. Nous empruntons à la lettre de Mgr Alexandre Le Roy, publiée dans le *Correspondant*, le récit d'une excursion au sommet des plus hautes montagnes du centre de l'Afrique : les Kilima-Ndjaro. La description est saisissante et de nature à donner une juste idée de la grandeur du spectacle offert aux yeux des Pères du Saint-Esprit.

« Le brouillard est intense : rien à gauche, rien à droite, rien devant, rien derrière. Aucun point de repère ; on ne voit qu'à ses pieds, et de temps en temps quelque forme noire qui se dresse à distance comme une apparition surnaturelle, un esprit chargé de défendre aux profanes l'accès de la montagne mystérieuse. La boussole en main, nous nous dirigeons en plein nord, à tout hasard, jusqu'au moment où nous rencontrons comme une longue coulée de lave. Unaniment, nous augurons qu'en suivant le cours de ces roches, nous devrons bien arriver à l'endroit d'où elles sont parties, c'est à-dire aux cratères supérieurs, et l'ascension continue, parfois difficile, le plus souvent aisée, mais presque toujours régulière et sans de grandes alternatives de vallées et de plateaux. Dans ces conditions, tous les coups sont bons, et nous montons au Kilima-Ndjaro comme par un escalier immense.

La végétation devient de plus en plus rabougrie, et c'est une chose intéressante que de voir disparaître successivement derrière nous les diverses séries de plantes, à mesure que nous avançons. Plus d'arbres, à peine des arbustes qui, eux mêmes, deviennent de plus en plus courts, de plus en plus rares. Les bruyères naines nous suivent longtemps et disparaissent à leur tour. Restent des immortelles décolorées, des composées étranges, de petits arbrisseaux du Cip. Très fièlement, nous cassons les branches qui se trouvent sur notre chemin, roulons des pierres, donnons sur les touffes des coups de bâton, notons des rochers remarquables, afin d'avoir pour le retour une ligne continue de points de repère. Près d'un rocher formant abri, nous trouvons une flaque d'eau et nous en profitons pour prendre un peu de repos.

Nous sommes à 12,000 pieds.

Bientôt on se remet en marche, jalonnant toujours notre route de marques nombreuses, mais désespérant presque de rien voir...

Or, voilà que subitement, sans transition, le brouillard cesse, coupé brusquement comme avec un couteau, et nous nous trouvons en face d'un des plus beaux spectacles qui se puissent rencontrer. Là, devant nous, c'est bien le sommet du Kima-Wenzé, avec ses rochers usés par le temps et découpés en longues aiguilles noirâtres, ses précipices formidables, ses lambeaux de neige jetés çà et là sur ses flancs, ses longues traînées de cendres rouges et de laves refroidies. A gauche s'élève le dôme éclatant du Kibo,

et l'on peut déjà distinguer le mur de glace, taillé à pic, qui paraît en défendre l'accès. Entre ces deux géants s'étend le plateau qui les supporte sur une longueur de 12 kilomètres (9 milles). Et nous avons maintenant tout cela sous les yeux, à portée de la main, pour ainsi dire, tant l'air est pur, et la distance s'efface. Le ciel est d'une admirable beauté ; s'il y a des nuages, nous sommes maintenant au-dessus, et là-haut voilà le soleil, le soleil que nous avions cru perdu, dont la vue est si bonne et la chaleur si douce !

Alors, un redoublement d'ardeur s'empare de nous. Nous marchons, nous montons, attirés comme par un aimant vers cette merveille de la nature africaine : 14,400 pieds, nous voilà sur le plateau !

On se retourne, mais rien ne se voit du panorama qui s'étend derrière nous, rien de la grande forêt, rien des énormes contre-forts de la montagne, rien de la plaine infinie, ni des fleuves qui s'y déroulent : entre eux et nous s'étend le brouillard argenté qui nous apparaît d'ici comme une glace dépolie, comme une mer sans horizon, et nous sépare du monde habité. Nous ne sommes pas au ciel, mais il semble que nous ne soyons déjà plus sur terre.

Pendant que mes compagnons se reposent et admirent, je me sens de nouveau porté à l'écart vers une grosse colline qui domine tout ce plateau et j'y monte. Maintenant me voilà seul, tout seul ! Oh ! le bel oratoire pour penser à la grandeur de Dieu et à la petitesse de l'homme ! Il semble que volontiers je resterais là des jours, des semaines et des mois, si loin des bas-fonds où cette pauvre humanité piétine ; mais tout à coup frappé d'une indéfinissable et pénétrante sensation de solitude immense, de silence absolu, universel, je me sens comme effrayé... Je me retourne, et voilà qu'en bas m'apparaît un immense champ de neige, la neige immaculée du Kilima-Ndjaru. Alors, me rappelant que j'ai l'honneur d'être le premier prêtre catholique et le premier Français arrivé jusque-là, je plante entre les pierres une petite croix de bruyère, je fais ma prière au bon Dieu, et à travers l'espace, par-dessus les terres, par-dessus les mers, j'envoie mon salut à la patrie lointaine... »

CONDITIONS REQUISES POUR GAGNER LES INDULGENCES

(Suite).

10° Les œuvres prescrite, par les bulles ou brefs d'indulgences doivent-elles être accomplies *personnellement* ?

Rép. — Oui. On ne peut donc faire faire par un autre aucune de ces œuvres, sauf peut-être, quand il s'agit de l'aumône exigée d'ordinaire pour l'indulgence du jubilé.

11° L'omission volontaire ou involontaire de quelqu'une des conditions exigées empêche-t-elle l'application de l'indulgence ?

Rép. — Oui, à moins que l'œuvre n'ait été légitimement commuée en une autre, ou encore à moins qu'il ne s'agisse d'une omission *très légère relativement aux œuvres ordonnées* ; par exemple l'omission, par distraction ou négligence, d'un ou deux *Ave Maria* dans la récitation du rosaire.

12° Lorsque plusieurs bonnes œuvres sont prescrites, est-on libre de les accomplir dans l'ordre que l'on veut ?

Rép. — Oui, pourvu que la dernière soit faite en état de grâce. Ainsi la visite de l'église, quand elle est prescrite, peut se faire avant ou après la communion. Il en est de même des prières pour le pape.

13° Une œuvre déjà obligatoire peut-elle servir pour gagner une indulgence ?

Rép. — Non, hormis le cas où le Souverain Pontife y autorise soit par le bref de concession, soit par un rescrit particulier... Ainsi, sans un indult, le jeûne du Carême, ni celui des Quatre-temps, ou d'une vigile, ne peut tenir lieu du jeûne prescrit pour l'indulgence, et un prêtre ne saurait remplacer par la récitation de son bréviaire les prières conjointes par le Saint Père pour gagner les Indulgences (S. C. des Ind. 29 mai 1841).

14° Dans les communautés religieuses, les prières et pratiques de dévotion, qui y sont en usage d'après la règle, peuvent-elles servir à gagner les indulgences attachées à ces actes de piété ?

Rép. — Oui, il suffit pour cela de diriger son intention. (S. C. des Ind. 7 mars 1888).

15° Les œuvres prescrites pour gagner les Indulgences doivent-elles être nécessairement accomplies dans l'espace de temps marqué dans les actes de concession ?

Rép. — Pour gagner une Indulgence de jubilé, ou accordée en forme de jubilé, toutes les bonnes œuvres prescrites, même la confession et la communion, doivent être faites dans le temps fixé pour la durée du jubilé. Pour les autres Indulgences, il y a privilège relativement à la confession et à la communion qui peuvent se faire la veille de la fête ou du jour auquel est attachée l'indulgence.

16° Comment doit-on calculer l'espace de temps fixé dans les actes de concession ?

Rép. — Le temps d'une Indulgence accordée pour un jour dési-

gné va de minuit à minuit, à moins d'une autre délimitation formellement indiquée. Cependant, quand l'indulgence est donnée pour une fête, le Saint Père accorde d'ordinaire qu'on puisse accomplir les œuvres prescrites pour gagner l'indulgence, dès la veille, à partir de l'heure où, d'après l'usage approuvé par l'Eglise, on récite les vêpres au chœur, jusqu'au coucher du soleil, le lendemain, et même jusqu'à la fin du crépuscule. Mais il faut que ce privilège soit exprimé expressément dans l'acte de concession.

17^o Outre les œuvres spéciales à chaque indulgence, quelles sont les œuvres généralement prescrites pour la plupart des indulgences plénières ?

Rép. — Les actes de concession prescrivent d'ordinaire la confession et la communion, la visite d'une église, des prières à l'intention du Souverain-Pontife.

(A suivre).

CONSECRATION DE MGR DECELLES

Les fêtes célébrées à St-Hyacinthe la semaine dernière, à l'occasion du sacre de Mgr Decelles, ont permis à la population de ce diocèse de faire une belle et grande démonstration religieuse. Le 8 mars, veille de la consécration, M. Dessaulé, maire de cette ville, a présenté à l'Evêque élu une adresse qui traduisait fidèlement les sentiments de sympathie respectueuse de ses concitoyens pour Mgr Decelles.

Dans sa réponse, Sa Grandeur a fait une délicate allusion à la prospérité de St Hyacinthe :

« Aujourd'hui, je revois votre ville considérablement agrandie et embellie, et faisant, par sa prospérité, l'admiration des étrangers qui la visitent. Tout ce que je vois démontre, sans doute, l'activité et l'esprit d'entreprise qui animent les citoyens de St-Hyacinthe, mais je m'adresse à une population trop chrétienne pour craindre d'affirmer la part que la divine Providence a eue, dans cette marche constante de votre ville vers le progrès. D'ailleurs, les Institutions Religieuses de tous genres qui couvrent le sol de votre cité, tout en attestant la vivacité de votre foi, sont la preuve éclatante des bénédictions que Dieu se plaît à répandre sur ses habitants : je vous félicite donc, et je bénis le ciel des insignes faveurs dont vous êtes l'objet.

« Je vous remercie, Monsieur le maire, de l'appréciation si

bienveillante que vous daignez faire du peu de bien que j'ai eu le bonheur d'accomplir dans St-Hyacinthe. Bien que vos paroles soient trop élogieuses pour mes faibles mérites, je les accepte cependant avec bonheur, si les efforts que j'ai faits pour les mériter peuvent être une garantie de la sincérité des vœux que je forme présentement pour vous, Monsieur le maire, et pour la population dont vous êtes le digne représentant.

« Daigne le Maître Souverain des villes et des peuples exaucer ces vœux si ardents de mon cœur, et vous, citoyens de la ville épiscopale de St-Hyacinthe, comptez, je vous prie, sur l'entier dévouement de celui que la Providence appelle à partager désormais les travaux du vénérable et glorieux Pontife de ce diocèse. »

Le lendemain avait lieu dans la cathédrale élégamment décorée l'imposante cérémonie du Sacre. On connaît les détails pleins d'enseignement et de grandeur de la consécration, les invocation du consécrateur, les serments de l'élu, l'imposition des mains, les belles prières qui accompagnent la remise des insignes épiscopaux.

Le sermon était prêché par M. le chanoine O'Donuel, curé de S.-Denis, qui avait pris pour texte ces paroles du prophète Jérémie : « *Je vous donnerai des pasteurs selon mon cœur.* La première partie de son discours renferme un résumé très heureux de l'histoire du diocèse de St-Hyacinthe que nous tenons à produire, d'après les notes qui nous sont transmises :

C'est la cinquième fois que cette promesse du prophète s'accomplit pour l'Eglise de St-Hyacinthe. Il y a 40 ans, le premier évêque de ce diocèse prenait possession de son siège. Le nouveau diocèse prenait sa place dans la hiérarchie de l'Eglise. Pour la première fois, depuis la fondation de la colonie, un siège épiscopal était érigé sur la rive sud du St-Laurent. La juridiction du nouvel évêque s'étendait sur une trentaine de paroisses et une cinquantaine de prêtres. Ce jour-là les cœurs et les fronts se courbaient pieusement sous la main du Pontife. Portée comme le souffle de Dieu, cette bénédiction devenait comme une semence divine, le principe d'une fécondité qui a produit le peuple chrétien que nous voyons aujourd'hui et les 50 prêtres sont devenus 180 nouveaux Israël. Il a grandi, il a étendu ses pavillons, planté ses tentes dans les plaines, sur les collines, dans les vallées les plus reculées de vos townships. Un autre diocèse, détaché en grande partie de celui de St-Hyacinthe, est venu réaliser les

espérances de ceux qui comptaient sur la diffusion de la foi dans les parties les moins catholiques de cette partie du pays.

« Mgr Prince n'était pas étranger à St-Hyacinthe. Du séminaire, où il était directeur depuis plusieurs années, il était allé, sans le savoir, se préparer à son futur épiscopat sous la direction d'un prélat d'un zèle intrépide et d'un dévouement à l'Eglise aussi grand que son zèle. Il retrouve la ville agrandie. Il lui apporte de nouveaux et puissants principes de prospérité. Il sait, lui, que la mission d'un évêque ne se borne pas à conduire son troupeau dans les meilleurs pâturages de la doctrine et de la science, mais aussi à se montrer toujours l'ami le plus fidèle et le plus désintéressé de tout ce qui ouvre à un peuple le chemin du bonheur.

Dieu réservait à la ville de Saint-Hyacinthe une double bénédiction maternelle, en faisant d'elle une des plus prospères de la province spirituelle dans l'établissement d'institutions et de communautés religieuses aussi prospères que la cité.

« La carrière des premiers évêques ne fut pas longue ; ils se sont succédés rapidement. A Mgr Prince succéda Mgr LaRocque. Homme d'études, il aimait à les suivre loin du bruit, dans la solitude qu'il affectionnait. Une délicatesse de conscience portée jusqu'au scrupule lui faisait envisager les épreuves de l'épiscopat comme un fardeau trop lourd pour ses épaules. Aussi a-t-il préféré du fond de sa studieuse retraite embaumer le diocèse du parfum de ses vertus que d'occuper une position où il pouvait facilement briller. Les difficultés financières furent vaincues par Mgr C. LaRocque. Administrateur habile, il comprit que la Providence lui donnait pour mission d'assurer la position matérielle de l'établissement épiscopal. Il le fit ; son œuvre achevée, il remit entre les mains de notre bien-aimé évêque les rênes d'une administration désormais à l'abri de tout embarras.

« Encore tout jeune prêtre, Mgr Bourget s'attache ce futur évêque de St-Hyacinthe. Ami, conseiller, grand-vicaire de ses honorables prédécesseurs, personne ne connaissait mieux que lui le clergé et les fidèles qu'il était appelé à gouverner. Mêlé pendant 25 ans à tout ce qui fait la préoccupation d'un évêque, mûri par une expérience variée, nous n'avons pas été surpris de l'admirable épanouissement d'œuvres religieuses de toutes sortes accomplies dans le diocèse depuis 17 ans.

« Partout on rivalise d'efforts pour répondre à son amour pour

la beauté de la maison de Dieu. L'érection de la paroisse, la construction ou la restauration des édifices paroissiaux, l'éducation de la jeunesse, le soin des malades, le secours pour les orphelins, toutes les œuvres qui réclame la sollicitude d'un évêque sont l'objet d'une activité qui ne connaît pas de repos. « La charité n'appauvrit pas, » sa parole favorite est aussi connue parmi les fidèles que celle de saint Jean à Ephèse. Obligé de se donner un aide sur qui plus que sur vous, Monseigneur de Druzipara, pouvait-il se reposer pour ce service et mettre toute sa confiance.

« Présenté par le chef du diocèse, unanimement accepté par les évêques de la province, choisi par le Souverain Pontife, votre élévation à la dignité épiscopale, indépendamment des titres personnels que vous avez à notre affection et à notre respect, nous donne l'assurance que l'esprit de Dieu a été chercher le nouveau Samuel pour la consolation de notre évêque et le bien du diocèse. C'est un père qui s'entoure de l'affection et du secours d'un fils fidèle dans les devoirs de la reconnaissance la plus dévouée et la plus tendre. Ce père s'est réjoui des succès qui ont accompagné nos travaux et jeté un si vif éclat sur votre ministère depuis 20 ans. »

Mgr l'archevêque de Montréal était l'évêque consécrateur. A cette cérémonie assistaient Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa, Mgr Moreau, évêque de St-Hyacinthe, tout heureux du grand honneur accordé à son coadjuteur, Mgr Racine de Sherbrooke, Mgr Gravel de Nicolet, Mgr Blais de Rimouski, Mgr Gabriel d'Ogdensburg, Mgr Lorrain, évêque de Cythère, Mgr Michaud, coadjuteur de Burlington, le T. R. P. Dom Antoine, abbé mitré d'Oka, M. le chanoine Rheault, administrateur du diocèse de Trois-Rivières, M. l'abbé Santoire, administrateur du diocèse de Valloylefield, Mgr Marois, vicaire-général de Son Eminence le cardinal de Québec, Mgr Paquet, recteur de l'Université Laval, et un très grand nombre de membres du clergé et de représentants de nos communautés religieuses.

Ces fêtes laisseront un souvenir ineffaçable dans le cœur de tous ceux qui ont eu le bonheur d'y assister.

Ceux de nos abonnés qui n'ont pas encore payé leur abonnement pour l'année courante et les années passées, sont respectueusement priés de le faire au plus tôt.

LA PRIERE AUX REPAS

Le roi Alphonse d'Aragon avait appris avec peine que ses pages (jeunes garçons attachés au service du roi) négligeaient de prier avant et après les repas ; il voulut leur donner une bonne leçon et les invita tous à dîner.

Avant le repas, aucun ne fit le signe de la croix, aucun ne pria.

Le roi avait aussi invité un mendiant auquel il avait recommandé comment il devait agir. Ce mendiant arriva pendant le repas, se mit à table, mangea et but à satiété, sans rien dire, et partit sans même remercier le roi. Les pages furent surpris de la conduite de ce pauvre et pensèrent qu'on allait le chasser. Mais le roi resta tranquille et se tut.

Quand le mendiant fut sorti, les pages se dirent entre eux : « Quel grossier, quel détestable personnage ! »

Alors le roi se leva et prononça avec sévérité ces paroles : « Jusqu'aujourd'hui vous avez été aussi grossiers et aussi ingrats que ce mendiant ! Chaque jour le Pere céleste vous donne la nourriture nécessaire, sans que vous la demandiez, et vous ne lui adressez aucun remerciement. Rougissez donc et ayez honte de votre ingratitude ! »

Hélas ! nombreux sont les chrétiens auxquels on peut faire le même reproche.

ECHOS DU JUBILE EPISCOPAL DE LEON XIII

Le Canada était bien représenté à Rome aux fêtes du jubilé du pape Léon XIII et les membres du clergé canadien étaient particulièrement nombreux.

Au mois dernier un groupe composé de plus de vingt prêtres a été présenté au Souverain Pontife par Mgr Bégin, coadjuteur de S. E. le cardinal Taschereau et Mgr Emard, évêque de Valleyfield. Léon XIII leur a accordé la faveur d'une audience particulière et l'on rapporte qu'en les voyant entrer, Sa Sainteté s'est écrié avec un sourire aimable : « Ah ! ces bons canadiens..... Voyez, il y en a bien une vingtaine. »

A chacun d'eux le Souverain Pontife a daigné adresser quel-

ques paroles bienveillantes, et il a béni les objets de piété qui lui étaient présentés. A la fin de l'audience, il leur a donné sa bénédiction, pour eux, pour les maisons d'éducation qu'ils dirigent ou auxquelles ils appartiennent, pour leurs familles et leurs amis.

* * *

Le dimanche 26 février, le Souverain Pontife a reçu en audience solennelle S. Exc. M. le comte Revertera-Salandra, ambassadeur d'Autriche-Hongrie, qui lui a présenté les félicitations de Sa Majesté Apostolique et de toute son impériale famille.

L'ambassadeur a remis au Saint-Père une lettre de l'empereur François-Joseph et des cadeaux, notamment un superbe crucifix en ivoire orné de brillants.

* * *

Dans l'après-midi, le Pape a reçu les membres, au nombre de cent vingt, du pèlerinage écossais, présentés par l'archevêque d'Edinbourg, l'évêque d'Aberdeen et le vicaire général de l'Archevêque de Glasgow. L'audience a duré plus d'une heure.

L'Archevêque a lu l'adresse en latin signée par lui au nom du clergé écossais, et par Lord Ralph Kerr au nom des catholiques laïques de ce pays.

Le Pape a répondu en rappelant le mot d'Honorius III : « L'Ecosse est la fille de prédilection de l'Eglise. »

Léon XIII se réjouit d'avoir rétabli dans ce pays la hiérarchie épiscopale, et il voit avec plaisir qu'on y a adhéré à ses enseignements sur la question sociale.

Il a invoqué la protection des patrons de l'Ecosse, notamment celle de sainte Marguerite. Puis il a donné son anneau à baiser à chacun des pèlerins et il a béni toute l'assistance.

* * *

Le lundi 27 février, le Pape a reçu le général de Loë, ambassadeur extraordinaire de l'empereur d'Allemagne.

La réception a eu lieu dans la salle du trône. Après avoir exprimé au Pape les vœux et les félicitations de l'empereur Guillaume, le général de Loë lui a remis en présent un anneau orné d'une magnifique topaze entourée de brillants.

Léon XIII a prié l'ambassadeur de transmettre ses remerciements à l'empereur et les vœux qu'il fait pour la prospérité de la nation allemande.

Le Pape a reçu en audience privée un certain nombre de personnes appartenant à l'aristocratie allemande qui lui ont été présentées par le cardinal Melchers.

* * *

Le même jour, le Saint-Père a reçu les pèlerins anglais au nombre de 650 personnes, sous la conduite du duc de Norfolk.

Le Cardinal Vaughan a présenté le pèlerinage en disant qu'il était le plus nombreux peut-être de ceux venus d'Angleterre depuis la Réforme d'Henri VIII.

Il a présenté ensuite le duc de Norfolk, en exaltant le bien qu'il fait en Angleterre.

Le duc de Norfolk a alors déposé aux pieds du Pape un volume contenant dix mille signatures recueillies au bas d'une adresse de dévouement au Pape et au Saint-Siège.

Il est dit dans cette adresse que le grand pèlerinage est heureux de venir vénérer le Pape qui depuis trois lustres déjà occupe la chaire de Saint-Pierre, en faisant par sa prudence et son intrépidité l'admiration du monde.

Le Pape a fait lire par un prélat de sa cour sa réponse en latin, dans laquelle il félicite les pèlerins de leur dévouement. Il rappelle la canonisation par lui de divers martyrs anglais. Il espère voir l'Angleterre redevenir catholique, et il exhorte à prier à cet effet la Vierge et tous les saints anglais.

Léon XIII a fait l'éloge de la reine Victoria pour le haut esprit de justice avec lequel elle donne aux catholiques de son vaste empire la liberté de pratiquer leur religion.

Mgr Vaughan, à l'issue de l'audience, a conduit les pèlerins à Saint-Pierre, où un *Te Deum* a été chanté.

BOILEAU ET LE MAIGRE

Le duc d'Orléans, qui fut régent du royaume, invita Boileau Despréaux à dîner. C'était un jour maigre et l'on n'avait servi que du gras. On s'aperçut que le poète ne touchait qu'à son pain. « Il faut bien, lui dit le prince, que vous mangiez comme les autres ; on a oublié le maigre. — Vous n'avez qu'à frapper du pied, Monseigneur, répondit Boileau, et les poissons sortiront de terre. » Cette spirituelle allusion au mot célèbre de Pompée fit plaisir à la compagnie ; on applaudit, et sans la faire sortir de terre, on trouva aussitôt d'excellent poisson.

CHRONIQUE

* * Hier, les catholiques irlandais de cette ville ont célébré avec pompe leur fête nationale. Mgr l'archevêque de Montréal a officié pontificalement à cette occasion à l'église St-Patrice.

* * M. l'abbé A. Séguin, curé de Ste-Cunégonde, est très dangereusement malade. Les médecins, nous dit-on, ne conservent plus d'espoir de le guérir. Nous le recommandons tout particulièrement aux prières de nos lecteurs.

* * Mgr Pascal, vicaire apostolique de la Saskatchewan, est en ce moment de passage à Montréal et a présidé hier une très-intéressante séance au cercle Ville-Marie.

* * Dimanche dernier l'Union St-Joseph célébrait sa fête annuelle en l'église St-Vincent de Paul de cette ville. La messe a été dite par M. l'abbé Cousineau, chapelain de la société et le sermon donné par M. l'abbé H. Langevin. On sait que l'Union St-Joseph est une de nos sociétés de secours mutuels les plus florissantes et des plus anciennes de Montréal, puisqu'elle remonte à 1841.

* * Le *Moniteur de Rome* déclare que l'impression produite par la fête du dimanche 19 février est indescriptible, et que, de l'aveu de tous, le jubilé de 1888, quoique si magnifique, a été dépassé.

* * Une dépêche de Rome, publiée par les journaux français, annonce que la cause de la béatification de Jeanne d'Arc sera probablement discutée, au mois de juillet prochain, devant la Congrégation des Rites.

* * Le 3 mars, jour anniversaire de son couronnement, le Souverain Pontife a assisté à une messe solennelle à la chapelle Sixtine.

Sur son passage il y avait une foule énorme qui n'a cessé de faire entendre les acclamations les plus enthousiastes.

Le corps diplomatique et les envoyés extraordinaires en grand uniforme assistaient à la cérémonie.

* * Il nous est agréable de signaler la publication officielle et en français (langue dans laquelle ils ont été prononcés) des discours échangés entre le Souverain Pontife et les Envoyés extraordinaires des souverains à l'occasion du jubilé, publication faite par l'*Osservatore Romano* de Rome.

* * Mgr d'Hulst continue dans la chaire de Notre-Dame à Paris ses remarquables conférences qui attirent un auditoire aussi nombreux que distingué. Nous avons déjà donné le plan général de ces conférences. La *Semaine Religieuse* de Paris publie le texte entier de chacune d'elles. Ces discours sont remarquables par la profondeur des pensées et la pureté académique du style.

* * M. le comte de Mun vient de faire, le 2 mars courant, un remarquable discours sur l'action catholique et le rôle du Pape, au Congrès réuni à Paris sous les auspices du journal *La Croix*. Ce discours a soulevé les plus enthousiastes applaudissements et

l'orateur qui revient de Rome, a eu des mouvements d'éloquence admirables. Ce champion de la cause sainte est infatigable et il n'est pas de réunions considérables de catholiques, cercles-ouvriers, sociétés de bienfaisance, où il ne fasse entendre sa chaude et vibrante parole.

* * La république de Bolivie a eu une existence moins troublée que celle du Pérou. Perdu au milieu des Cordelières des Andes, ce pays, beaucoup plus pauvre que son voisin, a été généralement dédaigné par les politiciens. La plupart des gouvernants sont catholiques. On y a vu le président de la République, M. Pacheco, convoquer tout son peuple à un pèlerinage national. Il partit de la Paz, ville située à 140 lieues, au sud, accompagné du vice-président de la République, du ministre d'Etat, de ses aides de-camps, des officiers de l'état-major, des personnages les plus considérables du pays et d'une compagnie de soldats.

Après une journée de voyage en bateau à vapeur, le pieux pèlerinage débarqua à quelque distance du sanctuaire, où il se rendit à pied le lendemain. La voie était ornée de deux cent cinquante arcs de triomphe. Le président, précédé de la musique militaire et escorté par la troupe, arriva dans l'après-midi au sanctuaire de Marie. Le lendemain, à la messe, il consacra sa famille et son peuple à la Très Sainte Vierge, et fit don à l'image miraculeuse d'un riche manteau de drap d'or que ses enfants avaient fait confectionner en France. De pareilles manifestations honorent un pays et témoignent de sa foi.

La population totale de la Bolivie est de 2,325,000 habitants, sur lesquels on compte 2,300,000 catholiques, ce qui donne 25,000 sauvages demeurés païens.

AUX PRIERES

Sr St-Hilaire, née Azilda Julie Comeau, de la Congrégation de Notre-Dame.

Sr Ste-Marie-Vitaline, née Marie-Azelie Payette, Montréal.

M. F. ED. MELOCHE

Est de retour de Winnipeg avec tout son personnel ; la décoration de l'Eglise de l'Immaculée Conception dont il avait été chargé est complètement terminée. Les membres du clergé qui désirent communiquer avec M. Meloche, voudront bien à l'avenir adresser leurs correspondances au

No 62, rue Berri, Montréal.

LE SIROP DE TÉRÉBENTHINE

— DU —

Dr LAVIOLETTE

Guerit les Maladies des Voies Respiratoires et Urinaires

25c et 50c le FLACON.

CERTIFICATS

Montréal, 18 février 1892.

Je, soussigné, certifie que mon petit garçon, âgé de sept ans, a été guéri par le Sirop de Térébenthine du Dr Laviolette. Il avait contracté la grippe l'hiver dernier et aucun remède n'avait pu le soulager. Sa toux était des plus violentes et très pénible pour nous. Vers le mois de juillet, alors que sa toux était devenu très grave, il fit usage de ce sirop merveilleux et la guérison s'opéra après l'emploi de deux flacons. Le Sirop de Térébenthine a de plus fortifié ses poumons, car il n'a pas toussé depuis et est maintenant en parfaite santé.

J. A. DESROSIERS.

No 111, rue St-Christophe,

(Agent de la succession Skelly)

1698, rue Notre-Dame.

Je souffrais beaucoup depuis trois mois d'une toux opiniâtre accompagnée de picotements de la gorge, de transpiration la nuit et d'un affaiblissement général qui me faisaient craindre la consommation de la gorge. Je suis maintenant parfaitement bien et je dois ma guérison au Sirop de Térébenthine du Dr Laviolette. Je n'en ai pris que quatre petits flacons de 25c chaque.

FELIX SAUVAGEAU.

Entrepreneur-menuisier, 179½ rue St Antoine.

Propriétaire: J. G. Laviolette, M. D.

217, Rue des Commissaires, Montréal.

Bureau du greffier de la Cité, Hôtel de ville, Montréal, 5 mars 1892. M. le docteur Laviolette, Montréal.

Mon cher docteur: Votre Sirop de Térébenthine est sans contredit un remède merveilleux dont l'efficacité absolue ne tardera certainement pas à se faire généralement connaître.

Je souffrais depuis plusieurs jours d'une bronchite aiguë qui me causait jour et nuit des quintes de toux épuisantes, au point que j'avais complètement perdu la somme l et que j'étais presque dans l'impossibilité de vaquer à mes affaires. Après avoir pris divers remèdes sans éprouver de soulagement j'achetai une bouteille de votre Sirop de Térébenthine et deux jours après il ne restait rien de ma bronchite.

Je dois ajouter que je vous adresse cette attestation de mon plein gré et sans qu'elle ait été sollicitée par qui que ce soit.

Votre tout dévoué,

RENE BEAUSSET.

Montréal, Décembre 1890.

J. G. Laviolette, Ecr., M. D.

Cher Monsieur. — Votre Sirop de Térébenthine nous a guéris, mon fils et moi, d'un rhume que nous avions depuis plusieurs semaines. Deux bouteilles ont suffi. Je me fais un devoir de le recommander au public.

Votre obéissant serviteur,

H. A. BRAULT,

Manchonnier de la maison Che, Desjardins & Cie, 1637, rue Ste-Catherine.

PELISSIER & McCRUDDEN INGENIEURS-MECANICIENS

193 RUE ST-URBAIN, MONTREAL

(Bâtisse de l'Orphelinat St-François-Xavier)

TOUTES SORTES D'OUVRAGES EN FER, CUIVRE, Etc.

Grues a Vapeur, Engins de toutes sortes, Supports, Poulies, Etc.

Poseurs et Constructeurs d'Appareils de Buanderie,

MOULINS A CAFES, Etc., Etc.

ASCENSEURS HYDRAULIQUES ET ELECTRIQUES DE TOUTES DIMENSIONS.

D'après un nouveau système de sûreté.

SPÉCIALITÉ : Ouvrages pour Couvents, Collèges et Eglises.

N. B.—Les ordres sont exécutés avec soin et promptitude et à des prix modérés.

COX & AMOS

ARCHITECTES ET INGENIEURS CIVILS

(SPÉCIALITÉ ARCHITECTURE RELIGIEUSE)

A. ARTHUR COX, A. R. I. B. A.

L. A. AMOS, C. E.

17 COTE DE LA PLACE D'ARMES

TELEPHONE BELL 2758.

MONTREAL.

— LA —

ADAMS LAUNDRY MACHINERY Co.

DE TROY, N. Y.

FOURNIT TOUS LES APPAREILS DE BLANCHISSERIE

Et établit toutes Buanderies pour Hotels, Maisons
particulières et Etablissements publics.

MILLER FRERES & TOMS

Seuls Agents pour le Canada

125 RUE KING

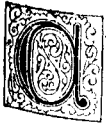
MONTREAL

Bureaux à Toronto :

74 RUE YORK.

H. D. SIMMONS, Agt.

Fabricants de la célèbre fournaise à eau chaude "Drimmett"
Chèvres et Grues à vapeur, Engins à vapeur, etc., etc., etc.



CASTLE & FILS
 VITREUX D'EGLISE...
 GRISAILLE ET MOSAIC
 PERSONNAGES ET TAB.
 LEAUX

CLOCHES D'EGLISE

REFERENCES

BASILIQUE, SON IMMINENCE CARD. TASCHEREAU
 EGLISE, STE. THERESE P. Q.
 " BUCKINGHAM P. Q.
 " ST. BRIGITTE, OTTAWA, ONT.
 COUVENTS DU SACRE CŒUR, MONTRÉAL ET HALIFAX
 SA GDR, MGR. OTTO ZARDITTI, MILWAUKEE, WIS.
 REV. M. BOISSINRAULT, CURÉ, ST. JOHNSBURY, VT.
 ET PLUSIEURS AUTRES

20, rue Université, Montréal.

La BANQUE du PEUPLE

A MAINTENANT OUVERT

SA SUCCURSALE

Rue Notre-Dame Ouest,

Coin de la rue Aqueduc.

On y reçoit en dépôt toutes les économies depuis une piastre en montant, et la BANQUE paie quatre pour cent sur ces dépôts.

F. ED. MELOCHE

Professeur à l'Ecole des Arts de Montréal
 DECORATION D'EDIFICES PUBLICS, RELIGIEUX ET CIVILS
 ARCHITECTURE — PEINTURE

DOMICILE et ATELIER : 62 BERRI - MONTREAL

MAGASIN de TAPIS de MERRILL
 1670, Rue Notre-Dame, Montréal.

Tapis Brussels, Tapestry, Imperial et Kidderminster. Nattes en Cocoa et Grumb Cloth, Prelarts anglais et américains.

A. L. C. MERRILL.

Une visite est respectueusement sollicitée.

QUERY FRERES

ARTISTES-PHOTOGRAPHES

EMPLOYÉS PENDANT DE LONGUES ANNÉES A LA MAISON NOTMAN
No 10, RUE ST-LAMBERT.

Conditions spéciales pour le clergé et les communautés religieuses.

CHARLES . BRIGGS
CHAPELIER et MANCHONNIER

MAISON FONDÉE EN 1862

Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc
2097 RUE NOTRE-DAME.

HARMONIUM neuf, valant \$100, sera vendu \$50 au comptant. Moulin à presser le beurre, valant \$10.50, sera vendu à \$6.50.

Produits d'un fond de Banqueroute chez

L. J. A. SURVEYER, 6, rue St-Laurent, Montréal.

STANDARD LIFE ASSURANCE CO.
 ETABLIE EN 1828,
 DE EDIMBOURG, ECOSSE.

Bureau principal en Canada : Montréal.

Assurances substantantes, \$100,000,000. | Fonds investis, \$22,000,000 | Revenu annuel, \$4,450,000
 Rentes distribués, \$22,000,000. W. M. RAMSAY, gérant.

MAISON FONDÉE EN 1848
OWEN MCGARVEY & FILS

MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE
MEUBLES DE TOUTES SORTES
1849, 1851 et 1853 RUE NOTRE-DAME — MONTREAL

Toujours en mains : Meubles de salon, de chambre à coucher, bibliothèque, etc. Nous faisons une spécialité de MEUBLES D'EGLISE, tels que prie-dieu, etc., etc.

H. A. PEARSON & CIE

MARCHANDS - TAILLEURS

22 CARRE CHABOILLEZ — MONTREAL

LAPORTE, MARTIN & CIE

Importateurs de Vins, Liqueurs, etc.

Nous offrons aux Messieurs du Clergé, à des prix spéciaux :

VIN DE MESSE qualité supérieure
HUILE D'OLIVE

De Table et pour Sanctuaire, qualité supérieure

2548 rue Notre-Dame, coin de la rue des Seigneurs

JOS. ROBERT & FILS

MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE,
MANUFACTURIERS DE

PORTES, CHASSIS, MOULURES, CORNICHES

SPÉCIALITÉ :

BANCS D'EGLISE, PUPITRES, CHAIRES, ETC., ETC,

TOUJOURS EN MAINS :

PIN, EPINETTE, PRUCHE, BOIS BLANC, ETC.

TELEPHONE 878 B.

107, CHEMIN PAPINEAU, MONTREAL.

A. PALASCIO MARCHAND DE FER
En Gros et en Détail.

Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Eglises, Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour Menuisiers, Charpentiers, Meubliers etc., une spécialité.

390, Rue St-Jacques, 390.

HENRY & N. E. HAMILTON

CARRÉ VICTORIA

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTES

Importations de France, d'Angleterre et d'Allemagne.

Spécialités pour Communautés Religieuses.

CLEVELAND FIRE BRICK CO.

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE \$50,000

Divisé en 500 actions de \$100 entièrement libérées
Constituée et incorporée par une charte de
l'Etat du Tennessee du 17 décembre 1889,
Siège social à Cleveland, (Tenn.)

EMISSION DE 250 OBLIGATIONS DE \$100 CHACUNE

Remboursables au pair en 25 années par tirages annuels, à partir du 15 décembre 1893. **Interet Annuel \$7**, payable par moitié les 1er juillet et 1er janvier de chaque année.

Les coupons seront payables : à NEW-YORK, à MONTRÉAL et à PARIS. Le remboursement des titres amortis se fera dans les mêmes villes.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Messieurs : J. W. MACQUILLAN, propriétaire et docteur médecin,
Président du Conseil d'Administration.
C. J. C. NOEL, propriétaire, Directeur et Trésorier.
ARMAND NOEL, Directeur des Travaux.

PRIX D'EMISSION : \$100

Payable comme suit :

En souscrivant.....	\$ 25
A la répartition.....	25
Un mois après.....	25
Deux mois après.....	25
Total \$100	

Ce placement ressort à 7 p. c. l'an

ON SOUSCRIT DES A PRESENT ET PAR CORRESPONDANCE

Chez MM. de CHATELARD & Cie., Banquiers, a New-York,
5 Broadway, et a Montreal, (Canada) 103 rue St-Francois-Xavier.

Nous pouvons donc dire que les obligations que nous offrons aujourd'hui constituent une valeur de *premier ordre* dans toute l'acceptation du mot. Elles sont garanties par une première hypothèque sur toutes les propriétés immobilières et mobilières de CLEVELAND FIRE BRICK CO., et de THE CLEVELAND ELECTRIC LIGHT CO., consistant en terrains, usines, machines à vapeur et autres, fours, maisons d'ouvriers et des directeurs, le tout situé en la ville de Cleveland. Ces deux compagnies ont garanti le remboursement conjointement et solidairement entre elles deux, du montant du capital, intérêts et accessoires dans vingt-cinq années au plus tard. Les redevances et allocations dues par la municipalité de Cleveland et par les particuliers de la même ville, s'élevant actuellement à \$7,200 par an, sont aussi données comme garanties.

CHS DESJARDINS & CIE

IMPORTATEURS ET MANUFACTURIERS DE

Chapeaux et de Fourrures

1537 RUE STE-CATHERINE

PARDESSUS EN CAOUTCHOUC NOIR, pour ecclé-
siastiques.

CHAPEAUX ECCLÉSIASTIQUES.

PARDESSUS EN FOURRURES, pour voyage.

CASQUES, Etc., Etc., Etc.

LE TOUT A TRÈS BAS PRIX.

CATARHIE NASAL.
GORYZA (Rhume de cer-
veau) OZENE. PUNAISIE
(Panteur du Nez) etc.

— GUERIS PAR LE —

Baume Catarrhal

— Dr NÉY —

Le grand remède français

Témoignage du Rév. F. J. E. Poirier

Montréal, 14 avril 1891.

M. L. ROBITAILLE, Pharmacien

Monsieur,
"Je me fais un devoir de reconnaître les ver-
tus curatives de votre excellent BAUME CA-
TARRHAL du Dr Néy. Je souffrais depuis
plusieurs mois d'un CATARRHE NASAL,
pour la guérison duquel j'avais employé sans
succès un Baume Assai réputé très efficace en
pareil cas. Sur votre recommandation, j'essayai
le BAUME CATARRHAL du Dr NÉY; il n'y
a que quelques jours que j'en fais usage et la
maladie me paraît déjà en pleine voie de gué-
rison."
Votre bien dévoué etc.
J. E. POIRIER

En vente partout à 50 cts et \$1.00

— Franco par la maille sur réception du prix —

SEUL PROPRIÉTAIRE

L. ROBITAILLE, Chimiste
JOLIETTE, P. Q.

CHOLERA !

Prenez cette TERRIBLE MALADIE en vous procurant de suite

l'ANTICHOLERIQUE du Dr NÉY

La Diarrhée, quoique n'étant pas ordi-
nairement le caractère grave du Choléra,
souvent des conséquences fâcheuses s'en
est négligées.

Quelques doses d'ANTICHOLERIQUE
du Dr NÉY arrêtent à son début ce ma-
si redoutable.

M. A. CASSENT, pharmacien, aux États-
Unis, écrit ce qui suit :

M. L. ROBITAILLE,

Monsieur et Cher Confrère,

"Je me fais un devoir de témoigner en faveur
de l'ANTICHOLERIQUE du Dr NÉY, que
vous êtes, paréti-il, en voie de faire connaître
au public canadien. Voilà plus de dix ans que
je suis dans la Pharmacie en différentes localités
aux États-Unis, et je dois dire en toutes sinécures
que je ne connais pas de préparation qui ait
donné autant de satisfaction que l'ANTICHO-
LERIQUE du Dr NÉY. J'ai eu occasion de voir
cette excellente préparation employée dans une
foule de cas et toujours avec le plus grand suc-
cès. D'après mon expérience, c'est véritable-
ment le spécifique par excellence contre la Cho-
léra et la Diarrhée." Bien à vous,
A. D. CASSENT, Pharmacien
Fair River, Mass. 2 avril 1892.

En vente partout à 50 cts la bouteille

SEUL PROPRIÉTAIRE

L. ROBITAILLE, Chimiste
JOLIETTE, P. Q.